

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, Libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La discussion sur le projet de loi relatif aux an-
nexions continue à la chambre des députés de Turin
sans un grand intérêt. Le député Chiaves se pronon-
ce vivement en faveur du projet de loi.

M. Bertani, dont la présence a produit une cer-
taine sensation à la chambre, s'est borné, quant à
présent, à donner un démenti formel à toutes les
calomnies dirigées, dit-il, contre lui. D'ailleurs il
répondra par la voie de la presse, et se déclare tou-
jours fidèle à son serment et dévoué à l'unité de l'Ita-
lie et à Victor-Emmanuel.

Un télégramme de Marseille annonce, d'après
des lettres de Rome, que le général de Goyon a no-
tifié l'occupation par ses troupes du territoire romain
jusqu'à la frontière napolitaine. Viterbe, occupée
maintenant par un régiment piémontais, va être
évacuée; des troupes françaises remplaceront des sol-
dats sardes.

Les dépêches de Naples n'annoncent qu'un fait
nouveau c'est que Mazzini aurait quitté cette ville.

On sait qu'il y a quelque temps le *Moniteur*, dans
une note relative aux affaires d'Italie, a prononcé
le mot de congrès.

Cette idée d'un congrès appelé à régler d'une ma-
nière définitive et dans l'intérêt bien entendu des
peuples et des gouvernements les graves questions
aujourd'hui ouvertes, a été saisie par la presse
étrangère avec une ardeur qui prouve à quel point
l'Europe, malgré des dissentiments de surface, est
désireuse de voir se terminer tous ces différends
sans que la paix générale soit troublée.

En Allemagne particulièrement, la pensée d'un
congrès inspire aux feuilles de toutes nuances des ré-
flexions de nature à faire comprendre l'esprit qui
anime généralement les populations et le sentiment
qu'elles ont au plus haut degré du besoin de la paix.

L'*Ost-Deutsche-Post* seul refuse de croire à la
possibilité d'un congrès, et il continue, comme il
le fait depuis un an, à animer les passions contre la
politique française.

Un journal anglais, le *Globe*, reçoit des dépêches
de Vienne qui indiquent que l'entrevue de Varsovie
aura pour but principal d'examiner et de soumettre

à l'approbation de la France et de l'Angleterre les
bases d'un congrès, les conditions d'un arrange-
ment quant aux affaires d'Italie.

Nous ne savons pas si cette nouvelle est très-exacte,
mais, dans tous les cas, n'est-elle pas de nature à in-
diquer le sens véritable de cette entrevue ?

La *Gazette de Cologne* n'annonce-t-elle pas en-
core aujourd'hui, à Coblenz, entre M. de Schleit-
nitz et lord John Russel, une entrevue de nature à
garantir les intérêts des puissances occidentales et
à empêcher que la bonne entente qui existe entre
les cinq grandes puissances puisse être troublée ?

(Le Pays.)

La discussion qu'on pouvait croire pour longtemps
fixée à la tribune du parlement sarde sera probable-
ment terminée avant un jour ou deux, si déjà même
la loi n'est votée.

C'est du moins ce que donnent à penser les dépê-
ches qui rendent compte de la séance du 10 octo-
bre.

M. Lafarina a tracé un énergique tableau de la si-
tuation en Sicile, où il demande que l'on rétablisse
de l'ordre et une administration quelconque, car il
n'existe plus rien, ni municipalités, ni tribunaux
réguliers; la guerre civile y règne presque absolu-
ment. L'orateur vote pour le projet de loi.

Il est remplacé à la tribune par M. Carrutti, qui
s'attache à démontrer que le vœu général des popu-
lations est l'unité. Il engage tout le monde à la con-
corde, et pour commencer il ne faut pas parler de
suprématie; aucune capitale aucune province ne
doit s'imposer à une autre. Quant à la politique du
gouvernement, elle est basée sur la monarchie et
la liberté; son but est l'indépendance nationale.

Ces discours, résumés surtout par le télégraphe,
ne présentent qu'une physionomie assez effacée;
mais on annonce pour le 11 un discours explicatif de
M. de Cavour, en réponse à toutes les interpellations,
et il est probable qu'après cette conclusion d'un dé-
bat dont l'issue est en quelque sorte connue et indi-
quée à l'avance, le vote aura lieu.

C'est Garibaldi qui se charge de répondre à M.
La Farina par un décret qui convoque les comices
des Deux-Siciles pour le 21 de ce mois. On procé-
dera par la voix du suffrage universel.

Les dépêches, celles du moins que nous avons re-
çues, ne confirment en aucune façon les bruits qui
se sont répandus mercredi dans Paris et dont la
Bourse s'est émue.

On a prétendu que les trois puissances du Nord
avaient protesté contre l'entrée des troupes pié-
montaises dans les Etats napolitains; on assurait égale-
ment que ces puissances avaient rappelé leurs am-
bassadeurs.

Nous avons des renseignements particuliers et
très-récents sur le voyage du roi Victor-Emmanuel.

Sa Majesté est partie de Spolète, se dirigeant sur
Ascoli, d'où elle passera à Teramo, chef-lieu de
l'Abruzzo-Ultérieure. On croit que de cette ville elle
se rendra par Aquila à Sora et à Naples.

On faisait à Teramo de grands préparatifs pour la
réception du roi.

Les troupes piémontaises, ne pouvant prendre
la route de Frosinone ou de Terracina, puisque les
frontières romaines sont gardées par le corps d'oc-
cupation français, devront forcément entrer sur le
territoire napolitain par les Abruzzes, ce qui expli-
que leur retard.

Les feuilles italiennes, et d'après elles quelques
journaux français, ont annoncé que la forteresse
de Capoue avait été prise. Ce fait est complètement
inexact.

Il n'y a eu aucune rencontre ni aucune bataille
après celle du 1^{er} octobre.

Le roi François II devait, à la date du 10, quit-
ter définitivement Capoue et se rendre à Gaëte. Un
de ses frères, le comte de Trani, resterait dans la pré-
mière de ces deux forteresses.

Sa Majesté a fait largement récompenser les sol-
dats de la garnison de cette dernière place forte, qui
ont pris part à la bataille du Volturne, mais la
ville n'étant pas assez approvisionnée, les troupes
ne montrent pas autant d'énergie pour la défendre
que par le passé.

Les deux mille prisonniers faits aux Napolitains par
l'armée du général Garibaldi, et qui encombrant
les casernes et les écuries de Caserte, sont très-con-
tents de partir pour Gênes.

Un petit nombre a montré le désir de passer

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

Il s'étonna d'avoir pu hésiter devant la plus impérieuse
des nécessités. Il se dit que de pareils scrupules en pré-
sence d'un danger peut-être même imaginaire ne sau-
raient avoir aucun fondement; que le double caractère
de prêtre et d'ami dont il était revêtu lui imposait une
initiative dont aucun sophisme ne pouvait le détourner;
que là où le prêtre voyait l'âme en danger de se perdre,
là où l'ami pouvait prévoir de cruelles infortunes, la reli-
gion comme la raison elle-même lui faisaient un devoir
d'agir, et, dans la mesure de ce qui devait être, de di-
riger les événements. Sans doute ces événements pou-
vaient être de nature à blesser ses sympathies, à renverser
ses espérances, mais même à ce point de vue n'avait-il point
le droit de conseil? Après tout, les projets qu'il avait for-
més avec Glandaz, tout sensés qu'ils pussent être, n'avaient
rien que de très-ordinaire, et d'autres projets
aussi sages pouvaient leur être substitués.

Sans se rendre un compte très-exact de son impression,
il avait senti l'homme appartenant à des sphères so-

ciales supérieures à celles où Louise était destinée à vi-
vre, et cette intuition confuse du rang et des idées
probables de l'inconnu ajoutait encore au sentiment qui
le pressait à intervenir dans le cas où une intervention
quelconque eût été nécessaire.

— Après tout, se disait-il en marchant avec rapidité
vers le logis de M^{me} Monneret, peut-être me suis-je
trompé. Il me semble difficile qu'on m'ait fait un mystère
de la présence de ce jeune homme, et il est possible qu'il
ne soit qu'un accident dont il ne sera plus question de-
main. J'ai été me mettre dans la tête mille idées qui n'ont
pas de sens commun, et j'enrirai peut-être demain après
information.

Mais il avait beau chercher des raisons d'être à cette
supposition, une voix secrète lui disait qu'elle était
menteuse et qu'en effet le danger était réel.

Sans doute l'abbé avait raison et son bon sens, son
expérience du moins, ne l'avaient que trop bien guidé
dans ses appréciations; mais il était un point sur lequel
sa sagacité lui avait fait complètement défaut. Il avait
tout deviné, moins cependant les idées que depuis quel-
ques jours l'aurore d'un sentiment inconnu faisait naître
peu à peu dans l'esprit de son enfant d'adoption. Certes,
pour avoir éprouvé les premières atteintes en quelque
sorte invincibles d'un sentiment autre que ceux dont elle

avait vécu jusqu'alors, Louise n'avait rien perdu de son
affection et de sa confiance dans l'homme qu'elle s'était
habituée à regarder comme le mentor de sa vie.

Pas plus qu'avec sa tante, ses rapports avec l'abbé n'a-
vaient été le moins du monde altérés. Elle lui reconnaissait
l'autorité d'un père, elle craignait ses remontrances au-
tant qu'elle désirait ses éloges; mais, à vrai dire, la
pauvre enfant, surprise par ces mouvements ignorés de
son cœur, toute troublée des tristesses vagues et des joies
subites qui se manifestaient en elle, s'étudiait elle-même
avec inquiétude, cherchant d'abord à se rendre compte
de ces émotions; et, toute ignorante qu'elle fût d'ailleurs
de cet état bizarre, un instinct secret, une sorte de pu-
deur inexplicable et confuse avait détourné de son esprit
la pensée d'une confidence et arrêté sous un prétexte
quelconque le bavardage banal de M^{me} Monneret. Au
reste, cette discrétion de la jeune fille n'était l'effet
d'aucune mauvaise pensée, tant s'en faut! il est certain,
au contraire, que si elle eût compris, prévu, deviné un
péril pour elle-même, elle eût été demander secours à
celui qui représentait à ses yeux cette image respectée et
obéie du père de famille; mais cette âme pure comme la
neige des Alpes sentait en elle quelque chose de mysté-
rieux, qu'évidemment d'après ses idées personne n'a-
vait encore éprouvé, qui la remplissait à la fois de joie

sous les ordres de Garibaldi. Les autres ont déclaré qu'ils sont fatigués de se battre. (Le Pays.)

D'après les *Nationalités*, la reddition de Capoue serait imminente. Ce journal ajoute même que le fort aurait déjà fait des propositions à cet effet.

« On nous assure, dit le même journal, que M. de Cavour, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, vient d'adresser à tous les chefs de légations sardes auprès des cours amies une dépêche-circulaire pour expliquer et justifier la participation des troupes sardes à la bataille du Voltorno et l'ordre donné à quelques divisions de franchir la frontière napolitaine.

« Ce document diplomatique serait en quelque sorte la réponse indirecte de notre gouvernement aux représentations qui, sur le même événement, ont été faites par M. le baron Winspeare, ministre du roi François II à Turin, dont on nous annonce le prochain départ. »

Pérouse, 10. — A Rome, il se confirme que les Français réoccuperont Viterbe. Les gendarmes pontificaux précéderaient les Français de douze heures. La population serait prête à repousser les pontificaux, mais à céder aux Français. Le marquis de Pepoli est allé à Viterbe rassurer la population. Le roi est à Macerata.

Le journal de Milan, la *Perseveranza*, annonce que le baron Winspeare, ministre du roi François II à Turin, a protesté contre la part que les troupes piémontaises ont prise à la bataille du Voltorno.

L'entrée des troupes piémontaises sur le territoire napolitain est confirmée par la *Gazette de Turin*, qui annonce que deux brigades ont déjà franchi la frontière.

La *Nazione* dit aussi que les soldats piémontais ont pénétré par divers points dans les Abruzzes. Les forces sardes doivent se concentrer sur Pescara. On ajoute que le roi se portera par Spolète sur le territoire napolitain.

Deux escadrons du régiment des guides sont partis pour Rieti; ils vont rejoindre l'état-major de l'armée royale.

Le général Fanti est de retour à Turin, mais il doit repartir immédiatement pour se rendre au quartier-général.

L'amiral Persano s'est embarqué à Gênes pour l'Italie méridionale. (Le Pays.)

Les troupes piémontaises sont attendues vers le 15 devant Capoue. Elles arrivent par terre et par mer. On pensait que si elles se présentaient en forces sur le Voltorno, les troupes napolitaines, trop faibles pour défendre une ligne aussi étendue, évacueraient Capoue pour se concentrer sur Gaëte, où le roi et ses frères paraissent décidés à se défendre. Cette place a, dit-on, des approvisionnements pour six mois et pour 30,000 hommes, et ses nombreux ouvrages sont armés d'une manière formidable.

Aux dernières dates, il y avait dans le port de Gaëte une frégate à vapeur espagnole, une corvette russe, une corvette autrichienne et un aviso à vapeur de la marine prussienne, sans compter quelques bâtiments napolitains.

Garibaldi a envoyé auprès de M. de Villamarina un de ses aides-de-camp pour le remercier de l'aide

et de tristesse et qu'elle voulait cacher comme on cache un joli petit défaut bien-aimé. Puis au fond de son âme, et en y réfléchissant beaucoup, elle sentait, à sa grande surprise, l'image de Henri mêlée à ces séductions intérieures, comme cette impression était nouvelle, délicate alors même qu'elle en souffrait, Louise n'aurait point voulu, au prix d'une fortune, être exposée à des moqueries qui l'eussent rendue honteuse en la faisant douter d'elle-même, et c'est pour cela qu'elle n'aurait pas voulu parler de Henri ni permettre qu'on en parlât. Or, c'est ce que l'abbé ne pouvait deviner.

Il était midi à peu près quand il arriva. Les habitudes de la vie de la campagne sont laborieuses, et à cette heure, matinale pour une Parisienne, Louise et sa tante, après avoir vaqué aux soins du ménage, étaient déjà installées autour d'une table de travail, près de la croisée ouverte qui laissait pénétrer l'air embaumé du jardin. Un vieux chat, favori pacifique de M^{me} Monneret, dormait au soleil, tandis que Miss, toujours affairée, allait et venait, sautant sans façon par la fenêtre de la salle à manger au jardin, courant après les papillons et revenant près de sa maîtresse pour repartir de nouveau. A travers la porte de la cuisine on entendait par instants Marguerite chantant un vieil air flamand.

(La suite au prochain numéro.)

que, par son initiative, les Piémontais lui avaient apportée.

Garibaldi a également fait remercier les marins du vaisseau anglais *Renown*, mouillé en ce moment sur la rade devant Naples. Ces matelots canonniers, qui se trouvaient en permission le jour de la bataille, ont servi les pièces des Garibaldiens. — Havas.

Nous empruntons au *Pays* la correspondance particulière suivante en date de Rome, le 6 octobre.

« Toutes les dispositions que je vous donnais comme probables dans mes précédentes correspondances se réalisent maintenant. Il fallait pour les mettre à exécution que l'effectif des troupes françaises à Rome fût porté au chiffre de 20 à 25,000 hommes, afin que dans la capitale on pût en conserver 10,000. Or, l'arrivée de la nouvelle division satisfait à cette exigence; les régiments qui la composent ont débarqué hier à Civita-Vecchia, ils arriveront à Rome lundi ou mardi et remplaceront dans les *couvents-casernes* les bataillons des brigades de Noué et Riouel, qui vont parcourir le pays en colonnes mobiles chargées de rétablir et de maintenir le pouvoir pontifical.

« Corneto est déjà rentrée dans l'ordre; le 7^e régiment de ligne y a un bataillon. Orvieto, Viterbe et Civita-Castellana vont être occupées par le 25^e de ligne; le 62^e régiment prend ses positions sur la rive gauche du Tibre à la naissance des montagnes de la Sabine; enfin le 40^e s'établit à Tivoli, Frascati, Albano, Genzano et Velletri; cette ceinture militaire assure à Rome la plus grande tranquillité.

« Plusieurs des villes ci-dessus désignées ont été soulevées par les volontaires de Masi, mais l'arrivée des colonnes françaises mettra fin au désordre.

« Un détachement de troupes étrangères et Italiennes, qui recevait hier l'ordre de quitter Rome pour se diriger sur la frontière napolitaine, a tout d'abord refusé de marcher, et ne s'est enfin mis en route que sur des promesses faites par le ministre des armes qui a été obligé de se rendre lui-même auprès de ces troupes.

« Jeudi 4, le Pape s'est rendu à l'église des Saints-Apôtres où était exposé sur un lit d'apparat le corps du cardinal Machi; partout sur son passage le Saint-Père a été accueilli par une foule pressée qui lui demandait sa bénédiction. »

On écrit de Naples, le 6 octobre, à la correspondance Havas.

« Le roi est toujours à Gaëte; il a l'air calme, bienveillant, point abattu, plutôt confiant, mais sans présomption, ni fausse assurance. Le nonce, les ministres de Russie, de Prusse, d'Autriche et d'Espagne n'ont pas quitté Sa Majesté, et, sans se méprendre sur la gravité des circonstances, tous semblent partager, à un certain point, les espérances, je dirais presque la confiance de l'armée royale.

« Sur le papier, cette armée compte plus de 50,000 hommes. Elle a été grossie par beaucoup de soldats congédiés et de matelots qui ont réussi à rallier Gaëte pour offrir leurs services au roi que son armée aime très-sincèrement. Plusieurs d'entre eux m'ont dit, ce que je savais déjà, que la corruption avait maintenant détaché tous les chefs qui pouvaient être accessibles, qu'on était sûr de la fidélité, sinon des talents militaires de ceux qui restent et qu'avec la grâce de Dieu, le roi avait encore de grandes chances pour remonter sur un trône qui me paraît cependant bien ébranlé.

« Il est admis généralement que, sous aucun prétexte, on ne reviendrait sur la constitution concédée. Je me suis procuré les numéros d'un journal que le gouvernement publie à Gaëte et j'y ai remarqué que les formes constitutionnelles ont été suivies rigoureusement dans les mesures prises jusqu'ici.

« Des renseignements que j'ai recueillis de la bouche de témoins très-sûrs et très-impartiaux, au sujet du combat livré devant Capoue, le 1^{er} octobre, voici ce qu'il résulte: Pour s'emparer de la place, Garibaldi a d'abord essayé de l'acheter, il a cru y avoir réussi, et il aurait eu raison, si la trahison d'un général, dont on ne dit pas le nom, n'eût été découverte à temps par les soldats, de sorte qu'il envoya prendre une ville qu'il croyait déjà sienne, avec le laisser-aller que lui et les siens ont montré depuis le commencement de la guerre. Très-vivement accueillis à coups de canon, les hommes de Garibaldi se retirèrent et prirent position à Cajasso, Saint-Angelo et Santa-Maria. — La position de Cajasso a été reprise la première. On résolut ensuite d'enlever les deux autres; à cet effet, le général Mengel, avec trois brigades, devait faire un mouvement tournant sur la gauche et se rabattre, au jour dit, sur Santa-Maria, qu'il attaquerait à revers. En même temps, deux colonnes sortiraient de

Capoue, l'une attaquerait de front le mont Saint-Angelo, la seconde Santa-Maria. Le général Mengel devait arriver sur les derrières au bruit du canon. Ce plan a échoué et réussi à demi. Les chasseurs ont attaqué Saint-Angelo avec un succès complet. Ils ont encloué les pièces ennemies et fait subir à l'ennemi des pertes considérables. Mais sur la droite, il en a été tout autrement. La garde était chargée de cette attaque; or ce sont les plus mauvaises troupes et au premier coup de feu elles se sont débandées. Le roi a pris part à la bataille avec ses frères, les a ralliés et reconduits au feu de sa personne, par deux fois, mais sans réussir à leur donner plus de courage. Le général Mengel qui s'était perdu n'est point arrivé. Les Garibaldiens ont alors porté toutes leurs forces sur Saint-Angelo avec les renforts que Naples n'a cessé de leur expédier; il a fallu donner le signal de la retraite et rentrer dans Capoue.

« Le chiffre total des pertes napolitaines est suivant les uns de 1,000 à 1,500 y compris les prisonniers, suivant les autres de 3 à 4,000. — Il paraîtrait qu'hier les habitants de Gaëte ont été prévenus qu'en cas de siège, on ne garderait dans la place que ceux qui auraient eu le soin de s'approvisionner de six mois de vivres. — Le lendemain de la bataille, une colonne de l'armée royale qui s'était avancée jusqu'à Caserte a été cernée dans cette ville dont les habitants avaient arboré le pavillon blanc. Elle a été faite en partie prisonnière. L'envoi de ces prisonniers à Naples a servi à remonter le moral très-affaibli des partisans du dictateur.

« Les prédications révolutionnaires du père Gavazzi continuent à retentir dans les lieux publics de Naples. C'est au théâtre qu'il a récemment établi sa chaire. Les applaudissements dont il est l'objet annoncent au moins autant de frayeur que de sympathie de la part des assistants. Les menées mazziniennes continuent. Une association nationale se forme dans le but d'arriver à unir l'Italie, pour le moment encore, sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Le programme est Rome pour capitale.

« Le préfet de Naples, Pallavicini, a pris les fonctions que le général Sirtori vient de laisser vacantes. Crispi, que les Siciliens ont forcé de quitter Palerme, a contresigné plusieurs décrets en sa qualité de secrétaire d'Etat. On annonce que le vice-amiral Persano vient de quitter Ancône et qu'il amène à Naples un corps de 5,000 hommes. Les dépêches télégraphiques de la frontière annoncent aussi la prochaine arrivée de Victor-Emmanuel; une députation de notables est partie hier soir pour l'inviter à hâter son voyage. »

L'entrevue de Varsovie aura lieu vraisemblablement du 22 au 25. Divers journaux ont dit que M. le duc de Montebellone se rendrait pas à Varsovie; nous croyons savoir que si le corps diplomatique résidant à Saint-Petersbourg se rend à Varsovie, M. l'ambassadeur de France fera de même.

Une dépêche de St-Petersbourg, du 11 octobre, annonce que l'empereur de Russie part le lendemain à six heures et demie du soir, pour Varsovie.

D'après une dépêche de Berlin, du 10 octobre, la *Gazette prussienne* annonce que le prince régent partira pour Varsovie le 20 octobre au matin, et qu'il sera accompagné du ministre de la guerre, M. de Roon. — Havas.

La nouvelle donnée par le télégraphe portant que M. le comte de Strakelber, ambassadeur de Russie près la cour de Piémont, a reçu de son gouvernement l'ordre de quitter Turin, est confirmée. (Le Pays.)

On mande de Dresde, le 10: Suivant une correspondance de Vienne du *Journal de Dresde*, la Russie aurait rappelé son ambassadeur à Turin. — Havas.

La *Correspondancia*, de Madrid, annonce qu'il est certain que l'Espagne a proposé la réunion à Gaëte d'un congrès des puissances catholiques.

Les progressistes se préparent à la lutte dans les élections municipales. — Havas.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte*: « Plusieurs journaux ont annoncé qu'une affaire aurait eu lieu en Cochinchine et même qu'on aurait à regretter la perte de plusieurs officiers de marine. Tout donne lieu de croire que cette nouvelle est complètement controuvée, puisque le courrier de Chine n'est pas encore arrivé et qu'il n'est même attendu que dans quelques jours. »

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Toulonnais*: « On assure que la 3^e division expédiée de France,

comme renfort à l'armée de Rome, doit arriver à Toulon le 20 octobre.

» M. le maréchal Vaillant irait en prendre le commandement en chef vers la fin de ce mois.

» On parle aussi du retour de M. le général de Noue qui aurait obtenu un commandement en France.»

— Nous lisons dans le *Napoléonien de Troyes* :

« Au moment de mettre sous presse, on nous communique une bien triste nouvelle, que rien ne faisait pressentir. M^r Cœur, évêque de Troyes, est mort cette nuit à Charmont. Nous manquons de détails sur ce douloureux événement. »

— C'est l'année prochaine qu'aura lieu en France le recensement quinquennal.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La nomination du général Grenier au commandement de la subdivision de Maine-et-Loire et de la Vendée est aujourd'hui officielle. Le général Grenier est l'ancien colonel du 79^{me} de ligne qui vint tenir garnison à Angers après la guerre de Crimée, à laquelle il avait pris une part des plus glorieuses et il avait laissé les meilleurs souvenirs dans notre ville.

En prenant sa retraite, le général d'Angell de Kleinfeld ne quitte pas Angers, mais s'y fixe au contraire définitivement au milieu des nombreux amis qui ne l'auraient pas vu, sans un vif regret, briser par son départ des relations qui leur sont chères et précieuses.

(Union.)

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

4 à 5,000 Piémontais sont entrés à Naples.

Le rappel de Turin des ambassadeurs de Prusse et de Russie, rappel qu'on a prétendu être décidé, n'est point confirmé.

Quant aux bruits relatifs à un accroissement de l'effectif des troupes françaises, ils sont inexacts. On considère nos forces actuelles comme suffisant à l'occupation du domaine de Saint-Pierre, garanti par la France au Saint-Père.

Les dernières dépêches de Naples, nous apprennent que les troupes piémontaises continuaient à arriver dans le royaume des Deux-Siciles. Deux divisions du corps de Cialdini traversent en ce moment les Abruzzes.

Le ministre de Russie auprès du roi de Naples, qui réside en ce moment à Gaète, venait de recevoir l'ordre de se rendre à Varsovie où il devra se trouver en même temps que M. de Stakelberg, ministre de Russie à Turin.

Les dépêches de Rome nous apprennent que le mouvement des troupes françaises continuait toujours. Ce mouvement s'opère, dit-on, dans les délégations de Civita-Vecchia, de Viterbe, d'Orvieto, de Vallettri, de Frosinone et dans toute la campagne de Rome. Cette ville se trouve ainsi stratégiquement garantie du côté de la Romagne, de la frontière toscane, du côté de la mer et de la frontière napolitaine.

Turin, 12 octobre. — Naples, 11. — Le *Journal officiel* publie un décret du dictateur qui contient la formule suivante du plébiscite du 21 septembre : « Voulez-vous l'Italie unie et indivisible avec Victor-Emmanuel pour roi constitutionnel et ses descendants légitimes ? »

Dans la nuit du 8 au 9, il y a eu une canonnade sous Capoue et, à la suite, une suspension d'armes de 24 heures pour enterrer les morts.

Les Garibaldiens auraient gagné de nouvelles positions. Après la trêve, la canonnade a recommencé d'une manière très-vive des deux côtés pendant toute la journée du 10.

La situation de Naples est meilleure. Les fonds publics haussent.

Victor-Emmanuel était arrivé à Grottamare, où il avait établi son quartier-général. — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 30 septembre 1860.

NAISSANCES. — 19, Louise-Joséphine Coubard, rue de la Croix-Verte; — 21, Noémie-Alphonsine-Marie Collas, rue Saint-Jean; — 22, Jules Persevault, rue de la Petite-Bilange; — Henri Persevault, rue de la Petite-Bilange; — 24, Paul-Jules-Auguste Dezaunay, place de la Bilange; — Pierre-Jean-Baptiste Delanoue, rue de la Croix-Verte; — 25, Marie Aloyan, rue de la Basse-Ile; — 27, Henri-Marie-Joseph Grillault dit Laroche, rue du Roi-René; — 29, Arthur-Alfred Martinet, rue Royale; — Marguerite-Louise-Eugénie Heudes, rue de Bordeaux.

MARIAGES. — 20, Saturnin Poulet, avoué près le tribunal, a épousé Elisa-Emilie Goudelin, tous deux de Saumur; — 24, Jacques Rayneau, professeur au collège de Saumur, a épousé Eugénie Morand, sans profession, de Rochefort; — 24, Régis Bouchard, tailleur de pierres, a épousé Louise Ronce, journalière, tous deux de Saumur; — 25, Gilles Péan, aubergiste de Doué, a épousé Eulalie-Rose Grimault, domestique de Saumur.

DÉCÈS. — 18, Madeleine Bazille, journalière, 75 ans, veuve Bruneau, à l'Hôpital; — 19, Victor-Aimé Martinet, journalier, 65 ans, rue de la Visitation; — Guillaume Garry, vitrier, 42 ans, rue de la Croix-Verte; — Jules Chicoine, serrurier, 39 ans, à l'Hôpital; — 29, Joseph Drouilleau, marchand, 56 ans, à l'Hôpital.

BOURSE DU 11 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 68 93
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 93 60

BOURSE DU 12 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 13 cent. — Fermé à 69 10.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 93 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie.

ADJUDICATION

AU RABAIS

DES DENRÉES ET OBJETS DE CONSOMMATION

Pour l'année 1861.

Le public est prévenu que le 30 octobre 1860, à midi, il sera procédé, à l'Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie de Saumur, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des denrées et objets de consommation ci-après désignés, nécessaires audit Hôpital pendant l'année 1861.

Cette adjudication sera faite par le Sous-Intendant militaire, chargé de la surveillance administrative de l'établissement, en présence des officiers de santé en chef et de l'officier-comptable.

DÉSIGNATION DES FOURNITURES.

1 ^{er} GROUPE.....	Viande	kilogramme.
2 ^e GROUPE.....	Pain { 1 ^{re} qualité	id.
	2 ^e qualité	id.
3 ^e GROUPE.....	Vin rouge	litre.
	Vin blanc	id.
3 ^e GROUPE BIS...	Bière	id.
	Chocolat	kilogramme.
	Gluten granulé	id.
4 ^e GROUPE.....	Semoule et crème de riz	id.
	Vermicelle	id.
	Riz	id.
	Fleur de farine	id.
5 ^e GROUPE.....	Pommes de terre	id.
	Carottes et navets	id.
6 ^e GROUPE.....	Oufs	nombre
	Beurre	kilogramme.
6 ^e GROUPE BIS...	Lait	litre.
	Farine d'orge	kilogramme.
	Farine de seigle	id.
7 ^e GROUPE.....	Orge en grains	id.
	Haricots	id.
	Lentilles	id.
	Pois	id.
7 ^e GROUPE BIS...	Paille de couchage	id.
	Alcool	id.
	Miel { blanc	id.
	jaune	id.
8 ^e GROUPE.....	Sucre (lumps blanc)	id.
	Pruneaux	id.
	Sel	id.

	Huile d'olives	id.
	Vinaigre	id.
Suite du 8 ^e GROUPE.	Bougies stéariques	id.
	Chandelles	id.
	Huile à brûler	id.
	Savon ordinaire	id.
	Cristaux de soude	id.
8 ^e GROUPE BIS...	Saindoux de 1 ^{re} qualité	id.
	id. 2 ^e qualité	id.
	Linge { Bandes roulées	id.
	à Grand linge	id.
9 ^e GROUPE.....	à Petit linge	id.
	pansement	id.
	Charpie de fil	id.
	Bois à brûler	quintal métrique.
	Charbon de bois	hectolitre.
10 ^e GROUPE.....	id. de terre	quintal métrique.
	Coke	id.
	Fagots d'allumage	nombre.
	Objets de bureau	maisons
11 ^e GROUPE.....	id. id.	nombre.
	id. id.	kilogramme
	id. id.	nombre.
12 ^e GROUPE.....	Foies à médecine	id.
	Faïence et porcelaine	id.
	Terre et grès	id.
	Verre	id.
13 ^e GROUPE.....	Blanchissage	à la pièce

Les soumissions ne pourront être faites que pour la fourniture d'un ou de plusieurs des groupes ci-dessus, et devront porter un prix ferme pour chacune des denrées qu'ils comportent, à l'exception du pain et de la viande, pour la fourniture desquels les soumissions stipuleront un rabais sur papier timbré (cette condition est de rigueur) et comporteront un prix exprimé en fractions décimales dérivant directement du franc, unité monétaire, soit en centimes et millimes ou millièmes de franc; ainsi par exemple, le nombre 3 fr. 57,2, s'exprimera trois francs cinquante-sept centimes et deux millièmes de franc.

Elles seront en outre accompagnées d'un état des quantités dépensées pendant les huit premiers mois de 1860, sur lequel les adjudicataires feront ressortir le montant de la dépense au nouveau prix demandé par eux. Cet état sera délivré gratis à ceux qui en feront la demande.

Les personnes, dont l'intention est de soumissionner pour les fournitures de vin, riz, vermicelle, pruneaux, légumes secs, huile à brûler, sucre et miel, sont invitées à examiner préalablement les échantillons déposés à l'Hôpital, afin de pouvoir établir leurs prix d'après la qualité de ces objets qui serviront de types à l'adjudication.

Les denrées seront rendues et livrées à l'Hôpital aux frais du fournisseur, sur la demande de l'Officier-Comptable.

Chaque soumissionnaire devra présenter une caution valable, qui sera solidaire avec lui envers le Gouvernement, et dont les noms, qualité et demeure seront mentionnés au bas de la soumission. Un certificat de l'autorité civile, ou de la chambre de commerce, constatant la solvabilité du soumissionnaire et de sa caution, y sera joint.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes qui exercent elles mêmes le genre de commerce auquel se rapportent les objets soumission-

nés. Toutefois les négociants munis de la patente de première classe seront admis à soumissionner pour toute espèce de fourniture.

Aucune soumission ne sera admise si elle ne renferme toutes les conditions précitées.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation ministérielle.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges au bureau du Sous-Intendant militaire, rue Bodin, et au bureau de l'Officier-Comptable, à l'Hôpital de l'Ecole de Cavalerie, où l'on aura l'aperçu de l'importance des fournitures.

Fait à Saumur, le 9 octobre 1860.

Le Sous-Intendant militaire,
BROU.

(496)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 14 octobre 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison, sise à Saumur, rue du Temple, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de M. AUBRY, en son vivant, teneur de livres.

Il sera vendu :

Lits, commodes, fauteuils, tables, chaises, tables de nuit, bibliothèque et bureau en noyer, quantité de livres, instruments d'arpenteur et de géomètre, presse à copier, quantité de cartons contenant des insectes, un superbe appareil à gaz avec suspension, porcelaine, cristaux, tableaux à l'huile, vin en dames-jeannes, fûts vides, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 20 octobre 1860, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans les magasins militaires de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (498)

DÉPOSÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE.

EAU ARCHELAIS

Procédé infaillible pour faire repousser les cheveux et en arrêter la chute en peu de temps.

Dépôt central chez M. L. PETIT, coiffeur, rue du Change, n^o 10, à Tours.

Cette Eau, dont l'efficacité est incontestable et si justement appréciée par les personnes qui en ont fait usage jusqu'à ce jour, ayant été approuvée par la médecine, et soumise à l'examen de chimistes distingués, a été reconnue inoffensive pour l'usage externe et bienfaisante pour le cuir chevelu.

Ne renfermant que des principes régénérateurs et n'étant composée uniquement que de suc de plantes toniques, elle lutte contre les calvities les plus prononcées et prévient celles qui tendraient à se déclarer.

Prix : 3 fr. et 5 fr. le flacon.

On fait des traités à forfait. — On garantit, dans l'espace de 4 mois, un bon résultat.

POMMADE ARCHELAIS

Prix : 2 francs le pot.

Renfermant les mêmes principes que l'Eau, elle en seconde les bienfaits effets et, après la régénération de la chevelure, elle en entretient la finesse et la souplesse.

Dépôt à Saumur, chez M. TURMEAU, coiffeur, rue d'Orléans. (499)

A VENDRE Sur pied,

La RÉCOLTE D'UN CLOS de vigne rouge, en bon rapport, contenant 72 ares 50 centiares, sis à Saumur, rue des Moulins.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (500)

Place de la Bilange, 36, à Saumur, SIMON,

MARCHAND DE CHAUSSURES,

A l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir de Paris tout un assortiment de chaussures pour l'hiver; souliers en satins blanc et noir pour bal, chaussures de chasse. (501)

Etude de M^e ARMAND SIMON, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE Par autorité de justice.

Le dimanche 14 octobre 1860, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de qui de droit, au domicile du sieur Louis POULAIN, fabricant de briques à Doué, à la vente aux enchères et au comptant de divers meubles et objets mobiliers: un cheval entier de quatre ans, une forte jument, une charrette, une grande quantité de fourrages, foin et luzerne, paille et chaume, briques et autres bons objets.

On paiera comptant. (490)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, placé du Roi-René. (480)

A VENDRE UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Temple, n^o 18,

S'adresser à M^e BAUGÉ, à Montcartier, commune de Vivy, où à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (447)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE UN MORCEAU DE PRÉ

Et Quetier,

Situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Florent,

Contenant 36 ares 89 centiares. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (460)

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans,

Composée de trois boutiques, premier et second étage; cour, magasin derrière, avec issue sur la rue Daillé.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (491)

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n^o 72,

Avec Jardin, remise et écurie. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (493)

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Payens, avec BEAU JARDIN, ayant issue sur la place de la Grise.

Cette maison était occupée par M^{me} veuve Leroux de Romans. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (492)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 octobre 1860, à l'heure de midi,

UNE MAISON

Appartenant à M^{me} veuve CAMAIN et à ses enfants,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 7, actuellement occupée par MM. Chaslon, marchand de chevaux, Raisin, serrurier, et autres.

A VENDRE

Une très-belle Propriété, Située dans le canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Consistant en maison de maître nouvellement construite, vastes servitudes, jardins, terres, prés et bois, le tout d'une contenance de 289 hectares 48 ares 72 centiares. Cette propriété présente tous les avantages de la chasse. S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, et à M^e BEAUCHÈNE, notaire à Ambillou. (448)

A VENDRE UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Sise à Saumur, à l'angle des rues du Temple et du Paradis.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. ROSSIGNOL-DUPARC, ou M^e TOUCHALEAUME, notaire. (462)

A VENDRE Une Belle

MAISON BOURGEOISE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M^e Clouard, notaire à Saumur. (450)

A VENDRE UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.
2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

Une jolie JUMENT de selle, qui pourrait convenir à un chasseur. S'adresser au bureau du journal.

DEUX COUPLES DE CIGNES A VENDRE

Au château de Sainte-Verge, près Thouars. (494)

A VENDRE Un poêle en faïence

avec four.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON spacieuse et comode, parfaitement en état,

Avec écurie, remise, galerie, deux terrasses,

Avec droit de promenade et servitudes utiles sur un vaste et beau jardin contigu.

On pourrait louer ou céder du mobilier, Grand-rue, n^o 49.

S'adresser à M. DABURON, qui y demeure, ou à M^e DUTERME, notaire.

A VENDRE DE SUITE,

Une très-jolie DEVANTURE DE MAGASIN à caissons, verre double, rayons et comptoirs; le tout à la Chapelle-sur-Loire.

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. COULON, à la Chapelle-sur-Loire. (488)

A LOUER DE SUITE, MAISON, nouvellement restaurée,

Rue Royale, n^o 16.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (428)

MAISON A LOUER

de suite,

Située place Saint-Michel, vue sur le quai.

S'adresser à M. CHUDEAUPÈRE. (483)

Une maison de commerce demande un JEUNE HOMME pour copiste. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE BLANC
Demande un Apprenti.
S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Quincaillerie demande un APPRENTI.
S'adresser au bureau du journal.

Les Diles PEPIN

à Saumur, Grand-Rue, n^o 1^{er},
Se chargent de monter toute espèce de travaux d'aiguille, tels que: vide-poches, coussins, capelines, etc., de faire de la tapisserie et de la broderie, de raccommoder et de blanchir les dentelles à neuf. (484)

AVIS MÉDICAL.

Le Sirop concentré de Salsepareille composé, de QUET aîné, est reconnu le meilleur Dépuratif du sang et des Humeurs. L'emploi de ce remède, dans le traitement des Dartres et des Maladies Secrètes, dispense des tisanes. Chaque Bouteille a une Etiquette et une Instruction avec la signature QUET Aîné. — Dépôt à Saumur à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, 7.

Saumur, P. GODET, imp.